A blue and white logo with white text

Description automatically generated

Utilisation de la liste de prix universelle (LUP) ou de la liste de prix locale (LPL)

1. Cette option peut être utilisée lorsque l'option DPC consistant à répartir le temps du personnel de l'unité opérationnelle entre les projets par le biais de plusieurs lignes de financement n'est pas pratique, par exemple lorsque chaque membre du personnel opérationnel peut travailler sur un portefeuille de projets entier (c'est-à-dire fournir un soutien financier à tous les projets plutôt qu'à quelques-uns seulement), contrairement au personnel de programme qui est généralement divisé en unités de programme thématiques et qui gère donc un nombre limité de projets. (Note : DPC signifie "Direct Project Cost" (coût direct du projet). Il est également appelé "Delivery Enabling Service" (service d'appui à la mise en œuvre).
2. Dans ces cas, les OC peuvent choisir de continuer à utiliser l'option UPL ou LPL pour imputer les frais de type transactionnel directement aux programmes et aux projets. Toutefois, afin d'éviter une double comptabilisation de ces coûts, ces frais doivent être débités aux projets et enregistrés, du côté inverse de la transaction, en tant que dépense négative (crédit) sur le compte de dépenses approprié (par exemple, XB) plutôt qu'en tant que revenu XB. L'utilisation de la méthodologie UPL pour imputer les CPD reste une imputation "ex-post-facto" et ne contribue pas à l'aspect "planification et budgétisation ex-ante" des CPD, qui devrait être effectué séparément.
3. À compter du 1er janvier 2014, les frais transactionnels de CPD sont comptabilisés à l'aide de la NPPU en tant que réduction ou crédit du compte de dépenses approprié (par exemple, XB, ou crédit du projet autonome). En d'autres termes, les coûts de personnel et de BGE imputés à XB sont inférieurs à ce qu'ils auraient été sans le CPD. Voir le tableau A ci-dessous.

[Tableau](https://popp.undp.org/document/resource-planning-and-cost-recovery-universal-price-list-upl-and-local-price-list-lpl-xb) A - Frais de [CPD](https://popp.undp.org/document/resource-planning-and-cost-recovery-universal-price-list-upl-and-local-price-list-lpl-xb)

1. La facture à montant nul du module Quantum Payables peut être utilisée par les bureaux nationaux pour débiter et créditer les comptes de dépenses pour l'attribution des frais de services transactionnels aux projets de développement, et certaines unités peuvent avoir leurs propres systèmes de facturation automatisés qui répondent à ces exigences.
2. La charge de travail pour les coûts directs du projet basés sur les transactions doit être identifiée au début du projet ou au début de chaque année et imputée au projet sur la base de la fourniture réelle de services.

# Planification et estimation des coûts directs des projets pour les services basés sur l'UPL/LPL

1. Au début de chaque année, tous les chefs de projet doivent fournir une estimation des services de soutien au projet. Les services basés sur la NSI/PL peuvent être estimés sur la base des statistiques des années précédentes ou des services de soutien prévus pour la réalisation du projet. Le volume des services de soutien nécessaires pour chaque projet peut être estimé en utilisant les principales catégories UPL/LPL comme indiqué ci-dessous.

[Planification et estimation de DPC pour les](https://popp.undp.org/node/511) services [basés sur UPL et LPL](https://popp.undp.org/node/511)

1. Le bureau national et les gestionnaires de projet doivent se mettre d'accord sur l'estimation des services attendus pour l'année. Ces plans et estimations peuvent être affinés périodiquement, trimestriellement si

nécessaire, en fonction d'événements tels que des changements dans les plans de passation de marchés et de recrutement.

1. Les gestionnaires de projet veillent à ce que les coûts directs estimés du projet soient inscrits dans les budgets correspondants. Le total des coûts directs estimés du projet doit être budgétisé séparément sur deux codes comptables distincts 64300 (personnel) et 74500 (BGE) pour refléter le coût des services fournis par le bureau de pays du PNUD, qui se compose des coûts du personnel et des frais généraux de fonctionnement. Lorsqu'il s'agit de la fourniture régulière de services, cela pourrait être facilité par l'utilisation de lignes de financement multiples pour les postes du personnel.
2. L'unité opérationnelle du bureau national peut saisir un tableau rapide dans Quantum pour la facturation mensuelle/trimestrielle du CPD avec les COA complets des projets de développement. Chaque COA d'un projet de développement doit être saisi deux fois dans l'organigramme : la première ligne pour les frais de personnel (compte de dépenses 64397) et la deuxième ligne pour les BPE (compte de dépenses 74596). Par exemple, si le bureau national fournit des services à dix projets de développement, un diagramme de vitesse doit refléter 20 lignes d'ACO des résultats du projet pour les écritures de débit et deux lignes d'ACO pour les écritures de crédit au projet de résultats de gestion du bureau national financé par des fonds extrabudgétaires. Les diagrammes de vitesse doivent être établis au début de l'année. Lorsque de nouveaux projets de développement sont approuvés, les diagrammes de vitesse peuvent être mis à jour en conséquence si le nouveau projet nécessite des services de soutien direct de la part du bureau national.

Estimation des frais de personnel et du GOE fournissant des services basés sur l'UPL/LPL :

1. Le bureau national doit s'assurer qu'il dispose de capacités et de ressources suffisantes (personnel et infrastructure de bureau) pour fournir des services de qualité en temps voulu aux projets.
2. Comme indiqué ci-dessus, lorsque les bureaux estiment qu'il n'est pas pratique d'imputer le temps de travail du personnel de l'unité opérationnelle à une ligne de financement multiple, il est possible d'utiliser le système UPL/LPL, mais la partie du temps de travail du personnel consacrée à la fourniture de services UPL/LPL aux projets doit être budgétisée sur le compte de dépenses approprié (par exemple, les fonds XB) ou un projet autonome de DPC. Cela permettra d'accumuler les coûts directement imputables au personnel du PNUD dans les fonds XB (ou un projet autonome DPC, fonds 11309) puis de les répartir entre les projets de développement sur une base mensuelle ou trimestrielle (et à temps pour l'émission du REC). Par exemple, si un membre du personnel dont le poste est entièrement financé par les fonds de base (02300) consacre 20 % de son temps à fournir des services basés sur la LPL/PLU aux projets de développement, son poste Quantum sera codé comme poste "DPC" dans Quantum avec deux lignes de financement COA : a) fonds 02300-80 % et b) 11300 (ou projet autonome DPC) -20 %.
3. Les résultats d'une étude annuelle de la charge de travail pourraient servir d'orientation pour financer les postes opérationnels à partir de diverses sources de financement. Un modèle d'étude de la charge de travail peut être utilisé aussi souvent que nécessaire pour valider la répartition du temps du personnel entre les activités. Le temps consacré par le personnel des opérations aux services basés sur la LPL/PLU pour les projets de développement (Activité 1 - Programme) pourrait être utilisé comme une part indicative du financement XB (par ex. 11300) pour les postes Quantum. A titre d'exemple, les résultats d'une étude sur la charge de travail de quatre membres du personnel opérationnel sont présentés dans le tableau ci- dessous. Ce bureau prévoit de recouvrer les coûts directs des projets par le biais de l'UPL/LPL, la partie des

coûts du personnel consacrée à la fourniture de ces services aux projets du programme devrait être imputée au fonds extrabudgétaire (11300) ou à un projet autonome (fonds 11309). (voir [Fonctions (activités)](https://popp.undp.org/node/446) [exercées](https://popp.undp.org/node/446))

# Attribution des coûts directs de projet pour les services basés sur l'UPL/LPL :

1. A la fin de chaque mois ou trimestre, les bureaux nationaux doivent calculer le coût des services par UPL/LPL sur la base du registre des services réels. Le nouveau rapport de requête dans Quantum sera disponible (similaire à la requête Atlas "AP Activity CRU Bills"), qui fournit la liste des factures AP traitées par les bureaux de pays au cours de la période de rapport avec les COA complets des projets. Sur la base de cette requête, le bureau national peut calculer le nombre total de factures traitées pour les projets et les frais de service correspondants. De même, le nouveau rapport de requête dans Quantum similaire à la requête "PO Activity - CRU" pourrait être utilisé pour facturer les bons de commande traités pour les projets.
2. Lorsque le bureau national finalise la redevance pour les services basés sur l'UPL/LPL, les gestionnaires de projet doivent être informés du volume des services d'appui fournis et des montants à facturer.
3. Le bureau national doit traiter une facture à zéro dollar dans le module Quantum Payables pour les frais de service UPL/LPL à l'aide d'un diagramme de vitesse comme recommandé dans les paragraphes 4 et 9. Les bureaux nationaux peuvent ajouter, supprimer ou modifier les lignes d'ACO une fois que l'organigramme est rempli sur une ligne de facture à zéro dollar. Si aucun service n'est fourni pour un projet spécifique au cours d'une période de facturation, les lignes d'ACO de ce projet peuvent être supprimées des lignes de facture à zéro dollar. Les comptes de dépenses (64397 - Services aux projets - frais de personnel CO et 74596

- Services aux projets GOE) doivent être utilisés à la fois pour les écritures de débit et de crédit d'une facture à zéro dollar. Des instructions supplémentaires sur l'utilisation de ces comptes sont disponibles [ici.](https://intranet.undp.org/unit/ofrm/fbp/analytics/_layouts/15/WopiFrame.aspx?sourcedoc=/unit/ofrm/fbp/analytics/Direct%20Project%20Costs%20DPC%20Exception%20Report/Account%20codes%20for%20Direct%20Project%20Costs_2017.docx&action=default)

1. Toutes les entrées manuelles ou générées par le système, y compris les factures à zéro dollar relatives aux frais basés sur la LPL/PLU, ainsi que le calcul par le bureau national du nombre total de services fournis pour les projets et les frais de service correspondants, doivent être conservés dans le dossier en vue d'un contrôle ultérieur.

**Avertissement:** Ce document a été traduit de l'anglais vers le français. En cas de divergence entre cette traduction et le document anglais original, le document anglais original prévaudra.

**Disclaimer:** This document was translated from English into French. In the event of any discrepancy between this translation and the original English document, the original English document shall prevail.